

# Systemes agroalimentaires en transition

Pasquale Lubello, Alain Falque,  
Leïla Temri, coordinateurs



# Des systèmes agroalimentaires en transition

Pasquale Lubello, Alain Falque et Leïla Temri, coord.

Éditions Quæ  
RD 10, 78026 Versailles Cedex

Collection *Update Sciences & Technologies*

Campagnes contemporaines

Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français

S. Blancard, C. Détang-Dessendre, N. Renahy, coord.

2016, 162 p.

Valeurs de la biodiversité et services écosystémiques

Perspectives interdisciplinaires

P. Roche, I. Geijzendorffer, H. Levrel, V. Maris, coord.

2016, 220 p.

Partenariat pour le développement territorial

Vollet, Torre

2015, 256 p.

Abeilles et paysages

Enjeux apicoles et agricoles

E. Maire et D. Laffly, coord.

2015, 192 p.

Repenser l'économie rurale

P. Jeanneaux, P. Perrier-Cornet, coord.

2014, 278 p.

Éditions Quæ

RD 10

78029 Versailles cedex, France

[www.quae.com](http://www.quae.com)

© Éditions Quæ, 2016

ISBN : 978-2-7592-2574-3

ISSN : 1773-7923

Le code de la propriété intellectuelle interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique, et est sanctionné pénalement. Toute reproduction, même partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, Paris 6<sup>e</sup>.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	7
<i>Alain Falque, Pasquale Lubello et Leïla Temri</i>	
La question de la transition.....	7
Contenu de l'ouvrage .....	9
Quelles conclusions ? .....	16

## Partie I Questions agricoles

<b>1. Transition agroécologique, quand l'agronomie interroge l'économie</b> .....	21
<i>Sébastien Bainville</i>	
L'amorce d'un changement de paradigme .....	22
Quelles entreprises agricoles ? .....	25
Quelle place pour les marchés ? .....	29
Conclusion .....	32
<b>2. La gouvernance des entreprises coopératives agricoles : fondements et mutations profondes</b> .....	35
<i>Louis-Antoine Saïssset</i>	
Ancrage, spécificités et instabilité de la gouvernance coopérative .....	36
De la coopérative agricole productiviste à l'entreprise coopérative agroalimentaire responsable .....	41
Conclusion .....	50
<b>3. La PAC et l'environnement : freins et leviers pour la transition agroécologique</b> .....	51
<i>Pauline Lecole et Sophie Thoyer</i>	
Les outils économiques de la PAC et leurs impacts indirects sur l'environnement.....	52
Le relatif échec des mesures prises par la PAC en faveur de l'environnement .....	55
La PAC de 2014 : frein ou levier pour le projet de transition agroécologique français.....	61

## Partie II

### Entreprises et consommateurs

<b>4. Concilier innovation et responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : une clé pour la transition des entreprises agroalimentaires vers le développement durable ?</b> .....	73
<i>Karine Gauche et Leïla Temri</i>	
L'innovation habilitante ? .....	74
La RSE contraignante ? .....	77
L'innovation responsable comme fondement de la transition dans l'agroalimentaire ? .....	82
L'innovation responsable dans les entreprises agroalimentaires, un pas dans le chemin de la transition ? .....	88
<b>5. Vers de nouveaux modèles de consommation ?</b> .....	89
<i>Lucie Sirieix et Guillaume Le Borgne</i>	
Nouveaux enjeux de la consommation et compréhension des comportements .....	90
Un changement massif des pratiques nécessaire et difficile à obtenir .....	95
Conclusion : vers de nouveaux modèles de consommation : quel rôle, quel poids du consommateur ? .....	99
<b>6. Affichage de la durabilité des produits : le social plus que l'environnemental</b> .....	101
<i>Fatiha Fort et Manuela La Mela</i>	
Les principales caractéristiques de l'alimentation durable .....	102
Rôle de l'information dans les choix alimentaires .....	104
L'information hiérarchisée .....	105
L'affichage environnemental en question .....	106
Les expérimentations en France .....	108
Valorisation par les consommateurs des informations sur la durabilité .....	110
Conclusion .....	113

## Partie III

### Les systèmes alimentaires : émergence de nouveaux modèles

<b>7. Concentration des grandes firmes et nouvelle division multinationale du travail : la révolution du système agroalimentaire mondial</b> .....	117
<i>Foued Cheriet et Pasquale Lubello</i>	
Nouvelles tendances du commerce international agroalimentaire et place des firmes multinationales .....	118
Concentration des firmes et nouvelle division multinationale du travail .....	122
Enjeux de la nouvelle configuration du système agroalimentaire mondial .....	130
Multinationalisation du commerce, structures agricoles et transition alimentaire .....	132
Conclusions et pistes de réflexion .....	133

<b>8. Diversité et confrontation de modèles au sein des systèmes alimentaires : vers une convergence ?</b> .....	137
<i>Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard</i>	
De l'apparition de l'agriculture à l'agro-industrialisation .....	139
Une diversité de modèles de production et d'échange au sein des systèmes alimentaires .....	141
De l'intérêt d'une combinaison de modèles de production et d'échanges au sein des systèmes alimentaires .....	143
Trajectoires d'évolution des systèmes alimentaires : une confrontation entre différents modèles .....	144
Conclusion .....	146
<b>9. Dynamiques des systèmes alimentaires alternatifs</b> .....	149
<i>Ronan Le Velly</i>	
L'hybridation alternatif-conventionnel au cœur des systèmes alimentaires alternatifs .....	150
La promesse de différence des projets des systèmes alimentaires alternatifs ..	153
Identifier les « activités de régulation » vectrices d'alternatives .....	155
Conclusion .....	158
<b>Postface</b> .....	159
<i>Jean-Louis Rastoin</i>	
Que constate-t-on en 2016 ? .....	159
Et demain ? L'impératif d'une alimentation durable .....	161
Vers des systèmes alimentaires créateurs de valeurs ? .....	164
<b>Références citées</b> .....	166
<b>Liste des auteurs</b> .....	182



# Introduction

Alain FALQUE, Pasquale LUBELLO et Leïla TEMRI

## La question de la transition

La transition est-elle le vocable qui a cours aujourd'hui pour parler de ce que l'on appelait hier encore développement durable ? Autrement dit, est-ce un effet de mode ? Parler de transition au lieu de développement durable revient-il à échanger un mot en quelque sorte fatigué, voire ringardisé à force de servir, par un autre, nouveau, *up-to-date*, et de ce seul fait, plus « sexy » ? Ou bien, cela a-t-il un sens, du sens, de parler de transition plutôt que de développement durable ? Si oui, lequel ?

Nous sommes accoutumés à entendre, à la radio et à la télévision, le présentateur dire sans cesse : « Et, sans transition, ... »

L'emploi permanent de cette expression accréditée, implicitement mais irrésistiblement, l'idée qu'entre deux sujets présentés successivement, quels qu'ils soient, il pourrait, il devrait y avoir ou même il aurait dû y avoir une transition dite « logique ». C'est-à-dire une transition qui aurait été comprise par tous si elle avait pu être faite, bien que le présentateur n'ait pas pu la faire – par manque d'idées ou par manque de temps.

L'idée sous-jacente est donc qu'il y a toujours un moyen de trouver un lien, sinon plusieurs, entre deux sujets successifs quelconques. Et donc, au moins un moyen, sinon plusieurs, de passer d'un sujet à un autre. Pour le dire autrement, le présupposé général est celui d'une continuité a priori entre les phénomènes et les événements, continuité que l'on pourrait ne pas voir, ou ne pas avoir vu – et le cas échéant ne pas pouvoir donner à voir (« Et, sans transition, ... »). Mais la continuité serait toujours bien là, au moins virtuellement, quand bien même elle ne serait pas immédiatement accessible.

Et c'est sans doute dans ce contexte-là que la notion de développement durable prend tout son sens. Cette notion renvoie en effet à l'idée d'une correction, c'est-à-dire d'une inflexion, dans le sens d'une plus grande durabilité future, d'un processus initial de développement. Mais elle renvoie également, par la même occasion, à l'idée d'un prolongement de ce

même processus initial de développement. De sorte que, de façon paradoxale, ce processus initial va aussi perdurer d'une certaine manière, quant bien même ce serait sous une autre forme qu'au départ.

Toutefois, l'usage de la notion de transition dans le cadre du débat sur le développement durable pourrait bien renvoyer plutôt à l'idée opposée d'une (dis)solution de continuité entre le processus de développement, dont nous partons, et l'état de soutenabilité, que nous visons. Et de fait, il nous semble que c'est bien sur la base de cette seconde idée, celle d'une discontinuité, que les promoteurs de la notion de transition entendaient renouveler la problématique du développement durable.

La notion de transition a, de fait, un sens précis en physique. On parle, en l'espèce, de transition pour désigner le passage d'un état de la matière à l'autre : entre l'état solide et l'état liquide de l'eau par exemple, lorsque les deux états en question sont mutuellement incompatibles. La transition est alors une catastrophe à rigoureusement parler, au sens du mathématicien René Thom : le point de basculement soudain d'un état donné de la matière vers un autre état de la matière, antinomique du précédent.

Dans le cadre des débats sur le développement durable, l'idée sous-jacente à la promotion de la notion de transition est sans doute celle de tirer toutes les conséquences du constat auquel certains ont pu aboutir. À savoir que « modes de vie soutenables » et « développement réellement existant » s'avèrent en définitive aussi antinomiques dans la réalité sociale et historique que l'état liquide et l'état solide de l'eau le sont dans la réalité physique.

Pour le dire autrement, il s'agit de prendre acte du fait que le régime socio-économique ou sociotechnique qui est le nôtre<sup>1</sup> tend à « coloniser » toute la réalité sociale et historique (Polanyi, 1983). Il ne laisse subsister à sa marge, dans les rares « interstices » ou « brèches » de son empire, que d'éventuelles « niches » écologiques pour d'hypothétiques alternatives (Geels, 2002 et 2010 ; Geels et Schot, 2007). De sorte que les quelques germes alternatifs qui s'y développent restent sans cesse sous la menace d'une neutralisation, voire d'une récupération (Boltanski et Chiapello, 1999) par le régime dominant, sauf à réussir au final à le renverser totalement en instaurant leur propre régime – celui des « modes de vie soutenables ».

Entendue dans le sens de la transition-catastrophe, la transition présente alors un certain nombre de caractéristiques clés. La transition proprement dite est, à bien y regarder, un état-seuil, un moment-limite ; ce que d'aucuns tendent à appeler un événement, point éphémère et évanescent de bascule entre deux états stables et durables. Ce basculement paraît brusque, soudain : en d'autres termes, il n'est pas prévisible au sens de la détermination d'une date de survenance ou d'irruption du phénomène. Toutefois, même s'il paraît soudain, ce basculement n'en reste pas moins le résultat final d'un processus patient d'accumulation progressive d'un certain potentiel. Ce potentiel reste longtemps imperceptible plutôt que caché à proprement parler, avant de se manifester en s'actualisant soudainement, de façon massive, brutale et irréversible sous la forme d'un nouvel état stable du système, antinomique du précédent.

---

1. Le régime socio-économique ou sociotechnique, que nous venons d'étiqueter « développement réellement existant », pourra être identifié par chacun comme il le souhaite : développement insoutenable, néolibéralisme, capitalisme, modernité ou autre.

C'est donc à ce potentiel, composé d'éléments de nature diverse et susceptibles de s'actualiser à terme sous la forme de modes de vie soutenables, à ce potentiel donc, ainsi qu'au processus de l'accumulation silencieuse de ses composants que s'intéressent a priori ceux qui promeuvent la notion de transition dans le domaine du développement durable.

La notion de transition peut ainsi s'envisager de deux façons différentes, que nous appellerons par la suite H1 et H2 pour la commodité du raisonnement. Soit H1 l'hypothèse de la possibilité d'un développement qui pourrait devenir soutenable comme suite à une correction-inflexion de la trajectoire initiale du développement « standard ». Et H2 l'hypothèse de la nécessité, pour que le développement soit durable, d'un renversement complet du régime dominant passant par une rupture radicale avec la plupart des prémisses du modèle actuel du développement (et peut-être de la modernité).

Ces hypothèses de transition ne sont pas seulement contrastées. Elles se révèlent en réalité irréconciliables parce que mutuellement incompatibles. En effet, ou notre modèle actuel de développement pourra devenir soutenable suite à une correction-inflexion de la trajectoire initiale du développement standard et, dans ce cas, aucune rupture radicale avec la plupart des prémisses du modèle actuel du développement n'est nécessaire, ni même souhaitable ; ou le développement ne pourra devenir soutenable qu'à l'issue d'un renversement complet du régime dominant actuel et, dans ce cas, une rupture radicale avec la plupart des prémisses du modèle actuel du développement s'avère indispensable.

## Contenu de l'ouvrage

Dans cet ouvrage, les auteurs ont tenté de répondre, chacun de son côté et sur ces sujets, à tout ou partie des trois questions suivantes :

- la logique spécifique des phénomènes, dont il faut rendre compte, relève-t-elle ou abonde-t-elle plutôt dans le sens de l'hypothèse H1 ou dans le sens de l'hypothèse H2 ?
- Compte tenu de la réponse à la question précédente, la conjecture paraît-elle favorable ou la tournure des événements semble-t-elle prendre le chemin souhaitable ?
- Le cas échéant, que doit-il advenir pour que les choses tournent au mieux ?

Tous enseignants-chercheurs au sein du département Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) de Montpellier SupAgro, les auteurs se sont posé tout ou partie de ces trois questions à différentes échelles (locale, nationale ou internationale) et relativement à différents aspects des systèmes agroalimentaires, au sens large de cette notion, telle qu'elle est développée de longue date à Montpellier – à savoir, systèmes de production, de transformation, de distribution et de consommation des produits agricoles et alimentaires.

Les neuf contributions ont été réparties en trois sections intitulées respectivement « Questions agricoles », « Entreprises et consommateurs » et « Systèmes alimentaires : l'émergence de nouveaux modèles ».

### Questions agricoles

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'amont des systèmes agroalimentaires. Elle regroupe trois contributions qui relèvent d'une façon ou d'une autre de questions agricoles. D'une part, il s'agira de savoir si, dans quelles conditions et jusqu'à quel

point un modèle d'agriculture agro-écologique peut s'étendre et perdurer, à défaut de s'imposer purement et simplement en lieu et place du modèle agroindustriel prévalent. D'autre part, il s'agira de savoir si certains types d'organisations économiques – comme les coopératives agricoles – et certains types de mécanismes économiques – comme ceux à travers lesquels la Politique agricole commune (PAC) cherche à faire levier – peuvent jouer un rôle et lequel dans le cadre d'une transition des systèmes alimentaires vers une plus grande durabilité.

La contribution de Sébastien Bainville explore la nature des relations entre l'agro-écologie et les facteurs et mécanismes économiques. L'auteur fait l'hypothèse que le point de départ des évolutions actuelles de l'agriculture, avec l'émergence du modèle agro-écologique, réside dans le fait que les objectifs assignés à l'agriculture ont changé. Si les objectifs socio-économiques demeurent fondamentalement les mêmes (nourrir les populations), de nouveaux objectifs ont vu le jour, notamment en matière d'écologie. C'est dans ce cadre que s'est esquissée, ces dernières années, l'amorce d'un changement de paradigme avec l'émergence d'un modèle agro-écologique comme pratique agricole et démarche scientifique tirant un parti productif des cycles biologiques des écosystèmes cultivés. L'agroécologie incite à reposer la question des rendements dans un cadre renouvelé, en envisageant le surcroît de travail qu'elle suppose non pas comme une limite, mais une opportunité de création d'emplois.

À cet égard, Sébastien Bainville met en exergue le rôle que jouent la main-d'œuvre agricole et son statut (main-d'œuvre familiale ou salariée) autour desquels se structure, selon lui, une opposition entre agriculture paysanne et agriculture capitaliste. Logiquement extensive en travail salarié et intensive en capital, l'agriculture capitaliste tend spontanément vers la monoculture industrielle, utilisatrice intensive de moyens mécaniques et d'intrants et grande consommatrice d'espaces fonciers. À l'inverse, l'agriculture paysanne peut pallier l'absence de moyens financiers par la mobilisation de la main-d'œuvre familiale et la diversification des cultures ; ce qui lui permet de limiter d'autant les intrants, les moyens mécaniques et les surfaces cultivées.

Se pose alors la question de savoir si les mécanismes de marché en matière d'accès au foncier ne risqueraient pas d'entraver les possibilités d'évolution vers une agriculture plus durable. Puis, celle de savoir si des mécanismes de labellisation similaires à ceux du bio seraient susceptibles d'assurer une rémunération suffisante du travail mobilisé dans le cadre de l'agroécologie. Dans ces conditions, une contradiction apparaît entre la volonté de promouvoir une agriculture durable et l'exigence de compétitivité immédiate qu'impose le respect des règles de la concurrence internationale. En conclusion, Sébastien Bainville se demande si l'hypothèse d'une possible coexistence des deux modèles en question que font les institutions internationales – celui de l'agriculture capitaliste industrielle d'une part, et celui de l'agriculture fermière agro-écologique d'autre part – ne serait pas une illusion.

Louis-Antoine Saïsset s'attache à décrire les mutations actuelles de la gouvernance des coopératives agricoles. Partant d'un rappel des origines des coopératives agricoles, il fait état de la persistance d'une approche doctrinale du phénomène coopératif et souligne la prégnance des principes fondateurs dans le cadre de la forme coopérative agricole. Il met ensuite en exergue les traits caractéristiques des coopératives agricoles (double engagement d'associé et de client ou fournisseur, impartabilité des réserves et territorialité) qui ont une influence sur leur système de gouvernance. Au final, il résulte

de ces divers éléments une spécificité des structures coopératives qui se distinguent d'autres types de structures a priori comparables, en particulier par l'instabilité de leur système de gouvernance.

Les dernières décennies ont été notamment marquées, au moins en France et en Europe, par un puissant mouvement de concentration au sein du secteur de la coopération agricole. Il s'est accompagné d'un mouvement concomitant de diversification continue des activités des structures coopératives résultantes. Ce double mouvement de concentration des structures et de diversification des activités a produit des effets de complexification des problématiques, d'éloignement des centres de décision et de brouillages des identités. Il a induit une mutation du secteur coopératif agricole, au fur et à mesure du passage progressif du modèle initial de la coopérative agricole « mononucléaire » d'antan à la figure actuelle du groupe coopératif diversifié et internationalisé.

Dans ces conditions, les processus de coordination à l'intérieur de la structure coopérative doivent être décrits avec de nouveaux concepts. Celui de « convergence cognitive » des acteurs cherche à rendre compte de l'émergence de processus de coordination plus complexes visant à l'élaboration d'une vision partagée. Une telle vision partagée permet en effet de pallier la dissolution de l'ancien « alignement » des représentations, qui tendait à émerger autrefois spontanément sur fond de culture de l'unanimité en situation d'asymétrie d'information.

Dans cette quête d'un projet collectif pouvant être le vecteur d'un nouvel équilibre interne, lui-même gage de pérennité, de nouveaux acteurs en provenance de l'environnement de la structure tendent à faire leur entrée dans le jeu coopératif en tant que « parties prenantes » du partage de la rente organisationnelle.

Louis-Antoine Saïssset en veut pour preuve la diffusion de la démarche « Bilan sociétal » du programme « Destination développement durable » (3D) et d'autres démarches de Responsabilité sociale de l'entreprises (RSE) du mouvement coopératif agricole. Selon lui, ces démarches témoignent du fait que la coopération agricole est entrée dans une phase de transition organisationnelle, parallèlement à une transition éventuelle vers une forme d'agriculture plus durable.

Dans leur contribution, Pauline Lécole et Sophie Thoyer s'interrogent sur le rôle de la Politique agricole commune (PAC) dans la transition vers une agriculture plus agro-écologique. Les auteures reviennent sur les instruments économiques et leur logique de mise en œuvre dans la PAC initiale. Elles montrent d'abord comment la PAC des années 1970, dont l'objectif premier était de promouvoir une agriculture moderne et productiviste, a eu des conséquences négatives sur l'environnement.

Pauline Lécole et Sophie Thoyer présentent ensuite la réforme de la PAC de 1992 et l'introduction de nouveaux outils (aides directes, aides aux zones défavorisées et mesures agro-environnementales), qui ont eu pour résultats de ralentir la course à la productivité et de corriger, en partie, les effets dommageables sur l'environnement de la PAC initiale.

En 2014, une nouvelle réforme est lancée avec pour objectif de verdir la PAC. Une partie des aides de soutien au revenu est désormais conditionnée au respect de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement : la diversification des cultures, le maintien des prairies permanentes et la mise en place de surfaces d'intérêt écologique. L'objectif était principalement de re-légitimer le budget de la PAC, sous l'égide du slogan « de l'argent public pour des biens publics ». Mais sous la pression des États membres et des

lobbies agricoles, le contenu de ces mesures de verdissement a été considérablement appauvri par rapport à l'ambition initiale.

Remarquant que la PAC a su précédemment contribuer à l'essor de l'agriculture biologique, les auteures se demandent en conclusion si la dynamique de développement de l'agriculture biologique pourra s'étendre à d'autres formes d'agroécologie. Elles identifient plusieurs freins à une contribution effective de la PAC à la transition vers l'agroécologie, les principaux étant liés à la dimension territoriale de l'agroécologie. D'une façon générale, ce sont les paramètres et les exigences de l'action collective dans les territoires qui paraissent avoir du mal à entrer dans les logiques de marché, alors même que la diversification des cultures indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes supposerait de trouver une place sur les marchés pour des cultures mineures.

## Entreprises et consommateurs

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à des aspects concernant davantage l'aval des systèmes alimentaires : la transformation et la consommation. Les auteurs s'interrogent sur le rôle des entreprises agroalimentaires dans la transition, puis sur le rôle que peuvent jouer les consommateurs en la matière. Que peuvent apporter les uns et les autres à la transition ? Quelles formes peuvent prendre leurs contributions respectives ?

Dans le premier chapitre de cette partie, Karine Gauche et Leïla Temri abordent la question de la transition à travers le lien entre l'innovation et la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans les entreprises agroalimentaires. En effet, l'innovation et la RSE apparaissent, à première vue, comme des activités disjointes. L'innovation est perçue de manière plutôt positive : comme source de compétitivité pour l'entreprise et de croissance pour l'économie. Considérée aujourd'hui comme la contribution des entreprises au développement durable, la Responsabilité sociétale des entreprises peut apparaître comme une contrainte destinée à apporter une forme de légitimation des activités de la firme vis-à-vis de la société, sans entraîner pour autant une réelle transformation des pratiques, donc sans constituer une véritable contribution à la transition. Plusieurs travaux ont cependant montré que la Responsabilité sociétale des entreprises pouvait aussi être un catalyseur d'innovations et une source d'avantages concurrentiels pour l'entreprise. Ainsi, plusieurs types d'innovations, telles que les éco-innovations, les innovations vertes ou les innovations sociales, revendiquent d'emblée une dimension environnementale et sociale. Les entreprises agroalimentaires présentent un certain nombre de spécificités en matière d'innovation comme de Responsabilité sociétale des entreprises. Dans les années à venir, elles devront relever plusieurs défis sociaux et environnementaux déjà identifiés. Ces défis nécessiteront des innovations que l'on peut qualifier de « responsables ». Si, dans le domaine de l'agriculture, de nombreuses recherches sont en cours pour inventer, identifier et stimuler des pratiques plus responsables, les travaux d'ordre économique de ce type sont plus rares dans l'agroalimentaire. Toutefois, on peut constater que des innovations sont mises en œuvre par les petites et grandes entreprises. Cependant, il est important de prendre en compte la notion de filière et les interrelations des entreprises avec leurs partenaires et parties prenantes pour mieux analyser ces innovations.

L'une des parties prenantes fondamentales dans les systèmes agroalimentaires est le consommateur. Les deux chapitres suivants sont ainsi consacrés à des problématiques de consommation dans la transition. Lucie Sirieix et Guillaume Le Borgne s'interrogent ainsi sur l'engagement des consommateurs en matière de durabilité et sur leurs pratiques

dans cette perspective. Après avoir exposé les différentes définitions de la consommation responsable ou durable, ils présentent l'état des recherches sur les comportements et pratiques de la consommation responsable. Ces comportements et pratiques peuvent être très divers : depuis l'achat occasionnel de produits étiquetés « verts » dans le cadre d'un marché conventionnel jusqu'à la pratique de l'anti-consommation, en passant par les achats dans des circuits particuliers, le végétarisme, le « flexitarisme », etc. Les auteurs présentent ensuite les modélisations du comportement du consommateur dans le cadre de la consommation durable, notamment celles qui s'appuient sur la théorie de l'action raisonnée et la théorie du comportement planifié. Les modèles sont généralement articulés autour des valeurs des individus et de leurs croyances. Ces croyances influencent les attitudes ayant à leur tour un effet sur les intentions, puis sur le comportement effectif. En pratique, il s'avère que l'engagement des consommateurs envers le développement durable n'est pas aussi important que ce que l'on pourrait penser, tant sur les achats que le gaspillage des denrées. Différents régimes de pratiques coexistent. Mais la modification de ces comportements et pratiques se révèle compliquée, d'autant plus que le gaspillage et la consommation non durable ne sont pas toujours délibérés, mais parfois liés à des contraintes fortes des consommateurs. De plus, les consommateurs mettent en œuvre des stratégies de réduction de la dissonance cognitive entre leurs attitudes et leurs comportements, telles que le scepticisme face aux diverses injonctions de durabilité, pouvant aller jusqu'au rejet de ces injonctions. Finalement, Lucie Sirieix et Guillaume Le Borgne proposent plusieurs pistes pour favoriser l'adoption de pratiques plus durables par les individus.

Dans le troisième chapitre de cette partie, Fatiha Fort et Manuela La Mela partent du même constat de décalage entre attitude et comportement, et développent une piste afin d'améliorer la prise en compte du développement durable dans le comportement du consommateur. Elles s'appuient à cet effet sur une étude de l'évaluation de la durabilité des produits par le consommateur et développent le rôle de l'information dans les choix du consommateur responsable. Après avoir exposé les caractéristiques de l'alimentation durable, les auteures centrent leurs propos sur le rôle de l'information dans les choix alimentaires. Les produits alimentaires véhiculent ainsi un certain nombre d'informations relatives aux ingrédients, au contenu nutritionnel, à l'origine et à la conservation qui sont traitées par le consommateur en fonction de plusieurs variables. Pour le consommateur, ses connaissances et son expérience du produit constituent son référentiel, en plus de ses caractéristiques socio-démographiques ou socioculturelles propres telles que son genre ou son niveau d'éducation. Parmi les différentes informations disponibles sur un produit, celles concernant la durabilité sont de plus en plus affichées par les entreprises et les distributeurs. Elles posent des problèmes spécifiques et ont fait l'objet de différentes études et recherches.

Il en ressort notamment que, pour que les consommateurs puissent comprendre l'information environnementale et se l'approprier et pour qu'ils soient ainsi susceptibles d'être orientés vers une consommation plus responsable, l'affichage environnemental, comme l'affichage social d'ailleurs, doit présenter plusieurs caractéristiques. Une enquête concernant les tomates fraîches, menée par les auteures et administrée en restauration collective, a montré que si le prix constitue l'élément prépondérant de la décision d'achat, la responsabilité sociétale des producteurs apparaît en second lieu, avant l'indice carbone. L'information sur la dimension sociale apparaît donc plus importante que celle relative à la dimension

environnementale pour orienter le choix des consommateurs. Mais dans tous les cas, une information appropriée, tant dans son contenu que sa forme, est susceptible d'influencer les choix des consommateurs en faveur de l'alimentation durable.

## Systèmes alimentaires : l'émergence de nouveaux modèles

La troisième et dernière partie de cet ouvrage est consacrée aux systèmes alimentaires et à leurs transformations récentes. Transformations au pluriel car les contributions, dont il est ici question, ont le mérite de traiter la nature complexe et parfois antinomique des processus en cours. En effet, nous assistons, d'une part, au renforcement du système alimentaire dominant caractérisé par des échanges toujours plus globaux et plus longs. Ce système est assuré par une poignée de firmes multinationales dans les pays du Nord et du Sud. D'autre part et parfois en opposition au premier, nous sommes les témoins de l'émergence de modèles alimentaires alternatifs porteurs d'une « promesse de différence », pour utiliser les mots de Ronan Le Velly, et qui prennent le plus souvent la forme du court, du local, du territorialisé et du durable.

Dans la première des trois contributions de cette partie, Foued Cheriet et Pasquale Lubello abordent la question du rôle croissant des firmes multinationales originaires des pays du Sud, dans un système agroalimentaire global historiquement monopolisé par les conglomérats agroalimentaires occidentaux. Cette nouvelle donne du marché mondial des produits agroalimentaires a pour conséquence de raviver la discussion sur : la pertinence analytique des théories en économie internationale et les conséquences de l'expansion de ces firmes sur la durabilité du système alimentaire.

Sur le plan théorique, les auteurs actualisent le concept de « division internationale du travail » (DIT) avec la version « multinationale » pour au moins deux raisons :

- ils estiment que la relation de dépendance qui existerait traditionnellement entre les avantages comparatifs détenus par un pays et la spécialisation productive de ses entreprises se serait inversée. Aujourd'hui, ce serait plutôt les grandes firmes multinationales, financièrement aussi puissantes que des pays, qui détermineraient, par leurs investissements, la spécialisation productive d'une région du monde plutôt que d'une autre ;
- ils avancent l'idée selon laquelle la configuration classique des échanges entre les pays du Sud et du Nord et entre producteurs et transformateurs de matières premières, est en partie révolue. Cette configuration classique des échanges est à la base du concept même de la division internationale du travail hérité des théories de l'échange international des années 1970. Elle est en partie révolue du fait de l'émergence des firmes multinationales dans les pays du Sud ayant des caractéristiques et des stratégies d'expansion tout à fait comparables à celles de leurs homologues des pays du Nord.

Cette contribution met l'accent sur l'émergence de ces nouveaux acteurs du système agroalimentaire mondialisé, avant de rappeler, sous forme de questions ouvertes, les enjeux que cette transformation soulève dans le domaine social, économique et environnemental :

« À côté des problématiques relatives à la sécurité nutritionnelle et la souveraineté alimentaire des États, le poids croissant de [ce]s firmes pose avec acuité des questions se rapportant à la distribution de la valeur alimentaire, à l'accès à la nourriture des populations mondiales, à l'utilisation des ressources naturelles, à l'éthique et à la propriété du vivant ».

Les deux contributions suivantes explorent le foisonnement récent des initiatives, des circuits ou des modèles agroalimentaires dits « alternatifs ». Soit une constellation de phénomènes divers qui ont en commun la volonté d'assurer la production, la distribution et la consommation des aliments d'une manière différente de celle proposée par le système dominant. Ces deux chapitres se saisissent de cette dynamique différemment du point de vue de l'échelle d'analyse ou disciplinaire.

Dans le chapitre de Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard, l'analyse est menée à l'échelle d'un système alimentaire défini par les auteurs comme la combinaison de circuits relevant de différents modèles de production et d'échange. Dans cette contribution, l'accent est mis sur l'intérêt du maintien de cette diversité de modèles, chacun jouant des fonctions différentes au regard des enjeux de sécurité alimentaire. La complémentarité de ces fonctions explique le maintien historique de cette pluralité de modèles ; le développement récent de circuits alternatifs et de circuits courts par exemple ne doit être vu que comme la réactivation de formes plus anciennes d'échanges. Les différents circuits (conventionnels, bio, commerce équitable, produits de terroir, circuits courts, etc.) composant les systèmes alimentaires sont cependant étroitement imbriqués au niveau de la production, la transformation, la distribution et la consommation. Cette articulation les met alors en concurrence et aboutit à des processus de co-évolution et d'hybridation des circuits associés à ces modèles. Cette concurrence peut être vue positivement, dans le sens où elle insuffle une dynamique d'innovation à l'intérieur des systèmes alimentaires. Dans un contexte de domination croissante du modèle agro-industriel, elle peut également menacer les circuits alternatifs. Certains bienfaits des économies d'échelle ou de la spécialisation productive sont établis : meilleure productivité, moindres coûts de transaction, volumes de production abondants et prix contenus. Cependant, les modèles alimentaires alternatifs participent *aussi* mais autrement à l'efficacité du système. En ce sens, la convergence des modèles n'aura pas lieu à cause d'une dissolution des modèles alternatifs dans le modèle agro-industriel. Par ailleurs, leur intégration dans un modèle « post-agroindustriel responsabilisé » ne permettrait pas, selon les auteurs, de répondre à tous les enjeux de durabilité.

Cette troisième partie de l'ouvrage se termine avec la contribution de Ronan Le Velly. Nous y trouvons un complément à la contribution précédente, à une échelle d'analyse micro : celle des initiatives, des acteurs, de leurs projections et discours, mais aussi celle des contraintes d'action, de la rugosité du réel et de sa porosité.

À travers une description de l'émergence des « systèmes alimentaires alternatifs » dans la littérature en sociologie rurale, ainsi que de la « promesse de différence » implicite au discours des porteurs de ces initiatives, l'auteur s'attache à montrer la « nature hybride des activités de régulation » au sein des initiatives comme les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), les circuits d'approvisionnement local de la restauration collective ou les filières du commerce équitable. Son propos n'est pas de décrire une fatalité selon laquelle toute initiative alternative finirait par être engloutie par le système dominant. L'auteur essaye plutôt d'expliquer comment, à l'intérieur d'un collectif porteur d'une initiative alternative, il est parfois nécessaire de s'appuyer sur des règles, des réseaux ou des dispositifs propres au modèle conventionnel. C'est donc à ce niveau, celui des régulations qui constituent et donnent leurs formes aux initiatives alternatives, que l'hybridation s'opère. Les phénomènes d'hybridation, dont l'auteur nous parle, ont alors le mérite de montrer que l'émergence des modèles alimentaires alternatifs ne se produit pas dans un espace vide ou abstrait, comme peut l'être celui des idées.

L'émergence d'un nouvel horizon ne peut se faire qu'au sein d'un espace de régulation préexistant, un espace concret sur lequel on s'appuie en même temps que l'on lutte.

## Quelles conclusions ?

À l'issue de cet ouvrage, quelles leçons peut-on tirer de l'ensemble des études réunies ? Autrement dit, en reprenant l'intitulé de l'ouvrage, peut-on répondre à la question que nous nous posons au départ et qui était celle de savoir si les systèmes agroalimentaires étaient en transition ? Si oui, vers quoi et comment ?

Les contributions qui se succèdent tout au long des trois parties de cet ouvrage semblent partager les mêmes constats de base :

- premièrement, les mentalités et les choses ont assurément changé partout ces dernières années ;
- deuxièmement, globalement, ces mêmes changements ne semblent pas encore majeurs et, encore moins, déjà décisifs. Et ceci, que ce soit dans la perspective d'un développement qui pourrait devenir soutenable comme suite à une correction-inflexion de la trajectoire initiale du développement standard (c'est-à-dire dans le cadre de notre hypothèse de départ H1), ou – a fortiori – que ce soit dans la perspective d'un éventuel renversement complet du régime dominant passant par une rupture radicale avec la plupart des prémisses du modèle actuel du développement (c'est-à-dire dans le cadre de notre hypothèse alternative H2) ;
- troisièmement, si un trait particulier devait se dégager du tableau d'ensemble, ce pourrait bien être celui de la coexistence paradoxale des diverses tendances antagonistes à l'œuvre au sein des systèmes agroalimentaires actuels.

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire semblent en effet avoir intégré, au moins jusqu'à un certain point, l'aspiration sociétale et politique à un système économique soutenable. Le concept même de développement durable semble en particulier être définitivement entré dans les modes de pensée et d'action des institutions et des agents économiques (agriculteurs, coopératives, grande distribution ou les consommateurs), modifiant tout ou partie des attitudes et des comportements. Des modèles alternatifs plus durables s'accroissent ainsi en marge du système dominant.

Mais la transition, entendue ici comme point de non-retour ou basculement définitif vers un nouveau régime, semble encore bien lointaine. En effet, en même temps que les circuits courts se développent, la division internationale du travail ne cesse de s'approfondir et les échanges mondiaux sont de plus en plus dominés par les géants financiers de l'agroalimentaire. Coopératives agricoles et industries alimentaires affichent des actions estampillées « développement durable », mais peu d'entre elles modifient fondamentalement leurs manières de produire et de commercialiser, au-delà de quelques initiatives éparses et souvent de faible amplitude. De même, lorsque les productions raisonnées ou biologiques gagnent du terrain, ce sont précisément les grandes enseignes de la distribution, dont le mode de fonctionnement est toujours massivement dominé par des considérations essentiellement économique-financières, qui se chargent d'en faire non seulement la distribution mais aussi la promotion. Du côté des consommateurs enfin, la prise de conscience de l'empreinte environnementale des activités humaines pousse à intégrer certains éléments du discours du développement durable dans les pratiques de consommation. Mais, tout compte fait, ce changement reste encore marginal, souvent de

niche, « chic ». Dans les faits, il reste contrebalancé par une forte tendance au gaspillage. Il en résulte une montée des paradoxes, qui ne cesse de nourrir la crainte récurrente d'une récupération marchande de l'écologie.

En d'autres termes, si tant est qu'un processus de transition soit en marche, son éventuel point de basculement n'en reste pas moins au minimum lointain, si ce n'est même radicalement incertain. Même si cela ressort en filigrane tout au long de l'ouvrage, c'est sans doute dans la troisième partie qu'apparaît clairement qu'au moins trois dynamiques concurrentes seraient à l'œuvre simultanément. À savoir : une dynamique d'approfondissement du système alimentaire dominant, que décrivent Foued Cheriet et Pasquale Lubello ; une dynamique de coexistence entre modèles et circuits alimentaires divergents, que décrivent Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard ; et une dynamique de continuité et d'hybridation entre ces diverses formes et dispositifs dans leurs espaces et modalités de régulation, que décrit Ronan Le Velly. Ces dynamiques concurrentes expliquent que l'incertitude portant sur la transition éventuelle des systèmes agroalimentaires reste entière. Et ceci d'autant plus qu'une dynamique de rupture semble encore manquer à l'appel à ce jour.

En conséquence, il pourrait être nécessaire d'insister sur l'incertitude globale dans laquelle nous sommes plongés. Cette incertitude ne serait-elle pas à prendre à bras-le-corps ? Si oui, comment nous y prendre en tant que chercheurs ? Pour ne prendre qu'un seul exemple, au-delà du constat empirique de la coexistence de pratiques divergentes, la reconnaissance même de cette coexistence par la recherche ne serait-elle pas de nature à gêner, voire même à empêcher une éventuelle rupture et un éventuel basculement vers un au-delà plus durable ?

L'ouvrage brosse par ailleurs un certain tableau de l'évolution actuelle des systèmes agroalimentaires. Cette évolution nous interpelle également en tant qu'enseignants parce qu'elle révèle un certain décalage entre : d'une part, les principes, les théories et les modèles d'action décrits et analysés dans le cadre de l'enseignement supérieur agronomique, dont la supériorité supposée resterait encore, pour partie au moins, à démontrer ; et, d'autre part, les réalités des pratiques et des situations que l'on peut constater sur le terrain, comme nous l'avons fait dans le cadre de cet ouvrage.

La question se pose alors de savoir quelles perspectives les constats auxquels nous aboutissons sont susceptibles de proposer aux acteurs de terrain. Pouvons-nous, d'un côté, nous contenter de questionner, en tant que chercheurs, les alternatives qui se développent un peu partout en faisant l'inventaire de leurs difficultés manifestes et de leurs limites actuelles ? Et d'un autre côté, pouvons-nous nous en tenir, cette fois en tant qu'enseignants, à faire paradoxalement la promotion de ces mêmes alternatives ? Ou, devons-nous assumer frontalement ces contradictions pour tenter de mieux préparer nos étudiants à vivre avec ce type de hiatus ?

